



(09/06/11) □ Nos confrères suisses de "Diagnose-Funk" ont recueilli les impressions du Dr. Adlkofer :

DF : Que pensez-vous du travail et du résultat du CIRC ?

Prof. Adlkofer : Je ne m'estime pas autorisé de porter un jugement sur le travail du CIRC puisque je n'étais pas présent lors de la recherche d'un consensus et qu'il n'y a pas encore un rapport clair sur le déroulement de la session. Pour ce qui est du résultat, celui-ci était prévisible pour tout scientifique disposant de quelque expérience dans l'étude de la téléphonie mobile eu égard la composition du groupe de travail. Il faut savoir que le consensus dans le questionnement scientifique ne rend que rarement correctement l'état réel de l'état du savoir. Consensus signifie la moyenne des opinions représentées d'"experts" choisis munis de plus ou moins d'intelligence ou étant plus ou moins dépendants. Par le choix des experts on détermine donc à l'avance le résultat.

DF : Quelle portée a le classement de l'utilisation des appareils de téléphonie mobile dans les produits "potentiellement cancérigènes" par le CIRC ?

Prof. Adlkofer : Pour l'industrie et la politique le classement du rayonnement des CEM par le CIRC dans le niveau "possiblement cancérigène" ressemble à un tir devant la proue. Vraiment pas plus ! Encore une fois ils l'ont échappé bel. Il faut donc craindre que - comme pour l'acceptation des basses fréquences en 2002 dans le même classement - on ne tirera pas de conséquences sérieuses dans les années à venir concernant la protection contre les rayonnements. Au lieu d'encourager la recherche qualifiée, on va continuer à renforcer très vraisemblablement la soi-disante communication sur le risque pour minimiser le rayonnement de la téléphonie mobile, comme on l'a déjà commencé. Reste la grande question de savoir si la population alarmée par le jugement du CIRC va continuer à subir à la longue l'abêtissement auquel on la soumet.

DF : Est-ce que l'exclusion/le retrait du Prof. Ahlbom, voire sa non acceptation comme de personnes non indépendantes comme le Prof. Lerchl ont des conséquences sur le résultat obtenu ?

Prof. Adlkofer : Non

DF : Selon vous, quelles conséquences devraient tirer de ce classement les Etats adhérents à l'OMS ?

Prof. Adlkofer :

Certes, le risque cancérigène du rayonnement de la téléphonie mobile n'est pas prouvé jusqu'à ce jour, mais il est très certainement beaucoup plus probable que ce qui a été exprimé par le consensus du CIRC trouvé sur la base d'un consensus. Néanmoins l'évaluation adoptée devrait suffire pour réaliser les recommandations suivantes :

- 1) prendre les mesures de précaution pour la protection de la population et de les mettre en oeuvre,
- 2) de baisser les valeurs limites démesurément surévaluées à un niveau minimal garantissant le fonctionnement de la technique,
- 3) garantir et promouvoir une recherche qualifiée en matière de téléphonie mobile par des groupes de travail indépendants , et
- 4) de "nettoyer"(sic) les commissions nationales et internationales existantes en matière de protection des rayonnements des collaborateurs travaillant pour l'industrie de la téléphonie mobile.

DF : Selon vous, où est-ce que le débat autour de la nocivité des rayonnements de la téléphonie mobile devrait se focaliser ? Nous observons, sur le plan international, qu'on a dans la recherche scientifique un tableau beaucoup plus net concernant les atteintes observées sur la fertilité des hommes du fait des CEM que pour ce qui concerne les risque de cancer. N'y a-t-il pas le danger que ces résultats alarmants disparaissent dans le débat actuel ?

Prof. Adlkofer :

Je ne partage pas l'avis que nous savons bien plus sur l'effet nocif des rayonnements de la

téléphonie mobile sur la fertilité des hommes que sur l'accroissement d'un risque cancérigène. Nous devons plutôt partir de l'idée que du fait des champs électromagnétiques une multitude de processus moléculaires, cellulaires et intercellulaires se modifient.

Si ces effets de troubles ont des effets insignifiants, utiles ou nocifs pour l'organisme dépend vraisemblablement très fortement de la constitution de l'organisme étant soumis à des modifications permanentes et sont donc plus ou moins aléatoires. Si on admet ce fait, on peut craindre que le bien-être peut être fortement troublé ou peut aboutir ou favoriser dans des cas extrêmes la genèse d'une série de maladies telles que cancer, maladie d'Alzheimer et autres. L'étude de ces corrélations se trouve toujours encore à ses débuts suite à l'aide unilatérale de la recherche par l'Etat et l'industrie

. Il est donc juste que la recherche future ne se limite pas seulement à ce risque de cancer actuellement comme possiblement admis.

DF : Quelles conséquences espérez-vous maintenant du côté politique ?

Prof. Adlkofer : Mes expériences d'homme et de scientifique m'inclinent à ne rien attendre de la politique, tant qu'il ne se trouve pas dans la population une majorité exigeant une véritable protection contre les rayonnements. Je compte donc exclusivement sur l'intelligence des citoyens.

Commentaire de Teslabel

Si à l'échelle individuelle un certain nombre de gens vont vraisemblablement adapter (un peu) leur comportement vis à vis de l'utilisation de la téléphonie mobile, nous sommes cependant (nettement) moins optimistes sur "l'intelligence du citoyen" pour réussir à faire suffisamment pression de façon collective contre l'actuelle fuite en avant.

Le problème reste que les gens ne savent pas ... et pour la majorité ...s'en fichent ! Certains se moquent de notre combat contre les surexpositions aux CEM. Il y a de plus une véritable addiction au portable et une mode du sans fil, du Wifi, du DECT, etc.

Il n'y a pour le moment qu'un faible pourcentage de la population **malade ET consciente** de

l'origine de la pathologie EHS. Et aussi terrible que cela puisse paraître, un nombre trop faible pour être reconnu. Les choses ne commenceront à changer à la fois lorsque ce nombre augmentera nettement et que des personnes en vue en seront victimes.